

NOXXON ANNONCE UNE NOUVELLE AUGMENTATION DE CAPITAL DE 0,5 M€ PAR PLACEMENT PRIVÉ D' ACTIONS

DEUXIÈME PLACEMENT PRIVÉ POUR UN FINANCEMENT TOTAL DE 1 M€ EN JANVIER 2020

Berlin, Allemagne, 20 janvier 2020, 18h00 CET - NOXXON Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALNOX), société de biotechnologie développant principalement des traitements contre le cancer en ciblant le microenvironnement tumoral (MET), annonce aujourd'hui qu'à la suite de discussions avec des investisseurs, la société a reçu des engagements pour un investissement de 0,5 M€ dans le cadre d'un nouveau placement privé en complément du placement privé de 0,5 M€ annoncé le 14 janvier 2020.

« Avec cette augmentation de capital, nous accueillons un nouveau groupe d'investisseurs européens au sein de NOXXON. Conformément à nos récentes augmentations de capital qui ont convaincu des investisseurs de long terme, ce financement n'est assorti d'aucun bon de souscription ou autre option de ce type », a déclaré **Aram Mangasarian, Président Directeur Général de NOXXON.**

Le prix convenu avec les investisseurs a été ajusté en ligne avec le placement privé de la semaine précédente à 0,51 € par action. A ce titre, il est prévu que 980 391 actions nouvelles soient émises dans le cadre de ce financement. La clôture et le règlement de cette transaction devraient avoir lieu au cours des sept prochains jours.

Voir l'annexe du présent communiqué de presse pour plus de détails sur la dilution liée à cette opération.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

NOXXON Pharma N.V.

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général
Tél. +49 (0) 30 726 247 0
amangasarian@noxxon.com

NewCap

Alexia Faure
Tél. +33 (0) 1 44 71 98 51
afaure@newcap.fr

À propos de NOXXON

Les produits oncologiques développés par NOXXON agissent sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire anticancéreux par la rupture de la barrière de protection tumorale et l'inhibition de la réparation tumorale. En neutralisant des chimiokines dans le microenvironnement tumoral, NOXXON associe son approche à celle d'autres types de traitement afin d'affaiblir les défenses tumorales contre le système immunitaire et d'augmenter l'impact thérapeutique. Son programme phare, le NOX-A12, s'appuie sur un long développement clinique et de nombreuses données de sécurité. Les premiers résultats de l'essai clinique de phase I/II sur l'association de NOX-A12 avec le Keytruda®, chez des patients atteints d'un cancer métastatique colorectal ou du pancréas, ont été publiés et de prochaines études dans ces indications sont en cours de planification. En septembre 2019, la société a initié une autre étude avec le NOX-A12 dans le cancer du cerveau en association avec la radiothérapie, qui a obtenu le statut de médicament orphelin aux États-Unis et en Europe pour le traitement de certains cancers du cerveau. Le deuxième actif de la société en développement clinique, le NOX-E36, agit sur le microenvironnement tumoral en ciblant le système immunitaire inné. NOXXON prévoit d'évaluer l'action de NOX-E36 chez les patients atteints d'un cancer du pancréas, en monothérapie ainsi qu'en association. Plus d'informations sont disponibles sur : www.noxxon.com.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.



<https://www.linkedin.com/company/noxxon-pharma-ag>



https://twitter.com/noxxon_pharma

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives ou des termes se rapportant aux développements futurs ou futurs, ainsi que les négations de telles formulations ou termes, ou une terminologie similaire. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. La société ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication.

Annexe :

Impact sur le capital de l'actionnaire

Sous réserve de la réalisation de toutes les lettres d'intention, le nombre d'actions avant l'opération, soit 14 454 220, serait augmenté de 980 391 pour atteindre un total de 15 434 611 actions. Un actionnaire qui détenait 1,000% du capital social de la société avant le placement privé en détiendrait 0,936% après la transaction. Sur la base des informations comptables consolidées au 30 juin 2019, telles qu'ajustées ultérieurement avec l'augmentation de capital de juillet 2019, les placements privés d'août 2019 et janvier 2020 et les exercices de bons de souscription d'actions intervenus, les capitaux propres par action ordinaire sont ajustés par cette opération de -0,151€ à -0,109€.